Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre conformément à l'ordre, a pris en considération l'amendement proposé par le comité des chemins de fer, télégraphes et havres, au bill intitulé : "Acte concernant le chemin de fer du Nord du Canada."

Et le dit amendement ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, qu'il soit agrée.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois conséquence. La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité spécial chargé de rechercher les meilleurs moyens à prendre pour obtenir et faire publier un compte-rendu exact des débats et délibérations du Sénat.

Et le dit rapport étant lu de nouveau par le greffier,

L'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé :

Qu'il soit adopté.

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du second rapport du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat,

Sur motion de l'honorable M. Read, secondé par l'honorable sir Alexander

Campbell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi, le 5e jour d'avril prochain.

L'honorable sir Alexander Campbell a présenté à la Chambre, un bill intitulé: "Acte concernant les bômes et autres ouvrages établis en eaux navigables sous l'autorité d'actes provinciaux ou autrement."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, qu'il soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith,

La Chambre s'est ajournée à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.